



Compte - rendu réunion du C A du 23 MAI 2018

Présents:

Département 44: Basset Jean Paul, Jaunasse Marie-Jacqueline
Berthaume Jacky, Caillon Patrick

Département 49: Ruault Jean, Bourgeteau Alain, Gautier Henri-Pierre,
Florance Martine, Florance Raymond, Breheret Jean Yves,
Doucin Joël

Département 53: Girard André, Guilloux Léone, Gautier Jacques, Dufourt Patrick.

Département 72:

Département 85: Favreau Gaby, Travadel Jack, Pignon Lecomte Mireille, Pouclet
Christian.

Excusés: Lederrey Jack (Manix), Garriou Claude, Malidan Denis.

Et les Confréries suivantes :

Académie du Châteaubriant, Huitre de la Baie de Bourgneuf, Tête
de Veau de Pornic, Andouillette au Layon, Echalote d'Anjou
Tripaphages, Petit- Sablé, Fiefs Vendéens.

Aucune nouvelle de la Confrérie des Bien Faye du Layon.

ORDRE DU JOUR:

- Élection du Bureau
- Bilan de l'Assemblée générale 2017
- Organisation de la journée de la Gastronomie
- Organisation de l'assemblée générale 2018
- Préparation du calendrier des chapitres 2019-2020
- Questions diverses

Début de séance à 10 heures

Jean Ruault remercie les présents et donne la parole à Gaby Favreau, qui, très ému, nous évoque Joël Cougnaud, dont la sépulture a eu lieu le jour de notre Assemblée Générale. La Confrérie du Canard de Challans, après avis de la Famille était présente en tenue. Joël était Administrateur de notre Ambassade depuis la création de celle-ci.

Jean souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de notre Conseil d'Administration : Mrs BREHERET Jean-Yves, DOUCIN Joël de la Confrérie des Talmeliers du Bon Pain, Mr CAILLON Patrick de la Confrérie des Gastronomes de la Mer, Mr GAUTIER Jacques de la Confrérie du Veau.

Election du Bureau :

L'élection à bulletin secret est demandée par Raymond et Martine Florance.

Deux scrutateurs se portent volontaires : Gabriel Favreau et Christian Pouclet.

20 votants

Président:	Jean Ruault	20 voix		Elu
Vice-présidente:	Léone Guilloux	19 voix	1 bulletin blanc	Elu
Secrétaire:	Jean Paul Basset	19 voix	1 bulletin blanc	Elu
Secrétaire-adjoint:	Christian Pouclet	20 voix		Elu
Trésorier:	Henri-Pierre Gautier	20 voix		Elu
Trésorier-adjoint:	Jean Yves Gautier	20 voix		Elu
Délégués:	44 Jacky Berthaume	20 voix		Elu
	49 Martine Florance	20 voix		Elu
	53 Patrick Dufour	20 voix		Elu
	72 Jean-Claude Béche pois	20 voix		Elu
	85 Jack Travardel	3 voix		
	85 Gabriel Favreau	16 voix	1 bulletin nul	Elu

Vérificateurs aux Comptes:

Dominique Saulais

Gabriel Prigent

Elus à mains levées et à l'unanimité des membres présents.

Bilan de l'Assemblée générale 2017 à LAVAL

Jean avec l'approbation des membres présents, remercie vivement Léone et André pour l'organisation de cette journée, surtout après le changement de lieu. Merci aussi à l'Office de Tourisme de LAVAL qui nous a permis l'économie de la location du bateau (environ 600 Euros).

Léone regrette d'avoir oublié d'avertir la presse, et nous précise que le pot de l'amitié avant notre départ était offert par leur Confrérie.

Pour conclure cette journée une remarque pertinente de Martine et Raymond Florance : Léone : « tu as mis la barre haute ! » remarque approuvée par l'ensemble des membres qui ont participé à cette journée.

Jacques Gautier de la Confrérie du Veau de Château-Gontier en profite pour nous préciser que le traiteur de ce repas est aussi celui de son Chapitre.

Henri-Pierre Gautier nous dresse un rapide bilan financier de cette journée :

Recette: 2 835 € Dépense : 3 030 € en attente facture du café matinal (environ 50 €)

Sachant qu'une facture de 142 € pour l'Agent de Sécurité, non prévue initialement, nous a été transmise (problème d'horaires...) mais après discussion celle-ci a été divisée par 2 soit 71€.

La visite de Laval en petit train, nous a été facturé 200€

Merci à plusieurs membres de la Confrérie Pornicaise de la Tête de Veau pour leur réactivité afin de remettre le train en équilibre suite à une fausse manœuvre lors du départ

Organisation de la journée de la Gastronomie :

Cette année c'est le département 44 qui est chargé d'organiser cette journée, via son responsable Jacky Berthaume.

Jacky a trouvé avec la complicité de Patrick Caillon quelques idées vers Saint-Nazaire, idées qui doivent être peaufinées avant présentation au Bureau de l'Ambassade. Prévoir un budget aux alentours de 50 Euros, voir plus ou moins 5 euros.

Une première réunion doit être programmée par Jacky avec la présence de Patrick Caillon, Jean-Yves Gautier, Gabriel Prigent et Jean Paul Basset.

Remarque : la Loire-Atlantique est organisatrice de l'Assemblée Générale de l'année prochaine. Certains ont émis le souhait que cette A-G soit plus centralisée (éventuellement aux environs de Nantes).

Préparation du calendrier des chapitres 2019-2020 :

Après un vote à mains levées, les membres présents, à l'unanimité décident de conserver ce système de calendriers. La sponsorisation couvre largement les frais engagés. Merci à Henri-Pierre Gautier et Jean Marie Vacher, pour avoir trouvé les 2 sponsors. Henri-Pierre Gautier demande que les mises à jour de chaque confrérie lui parviennent au plus tard avant la fin septembre.

Questions diverses

Commission Relation Extérieure : le responsable Jean Claude Béche pois étant excusé, nous sommes donc sans nouvelles de l'avancée de ses tractations au niveau du Conseil Régional.

Léone Guilloux nous propose d'évoquer la question avec Mr Jean Claude Garot.

Daniel Pinier va en parler avec Mr André Martin, Président du Pôle Formation-Emploi au Conseil Régional..

Suite à notre participation en 2016, le responsable de la Société des Courses de l'hippodrome du Lion d'Angers est demandeur pour organiser une course spéciale Confréries début mai 2019.

Tous les membres présents sont d'accord pour une journée spéciale Confréries.

Gaby Favreau nous fait part de l'organisation de la foire des Minées du 07 au 11 septembre 2018 à Challans. L'inauguration sera le 07 septembre à 17 heures avec les confréries les plus proches de Challans.

Plaquette Ambassade

Le prix de revient pour 500 plaquettes est d'environ : 496,20 Euros.

Tous les présents sont d'accord pour la réalisation d'une nouvelle plaquette.

Lors du prochain Conseil d'Administration, les tenues de Confrérie sont recommandées avec Bannières, Médailles et Diplômes de

Confrérie.

Henri-Pierre Gautier recueille toutes les infos, tous les changements dans les Confréries pour la mise à jour de notre site, ainsi que pour le site National.

Il nous fait part du 20ème anniversaire du jumelage Saint- Florent Le Vieil, Hongrie avec à 14h00 accueil des Confréries puis défilé, plantation de ceps de vigne hongrois et français et le concours de Goulasch (arbitres... hongrois).

Pour plus d'information, voir le mail d'Henri-Pierre du 25 mai 2018.

Daniel Pinier nous fait part d'une communication avec un responsable de l'Ordre des Chevaliers Breteux : ceux-ci organisent leur chapitre de la Saint-Vincent à La VARENNE 08 jours avant celui des Compagnons Vignerons de Joachim du Bellay qui traditionnellement se déroule à LIRE (commune voisine...).

Daniel a proposé de faire un chapitre commun, comme cela avait été organisé à CHALONNES avec les Sac à Vin et les Fin Gousiers réponse : "NON nous faisons ce que nous voulons".

Assemblée Générale du Conseil Français du 28 avril à Epinal.

Jean Ruault nous fait un bref compte-rendu de cette journée. A remarquer l'an dernier à Toulon 80 Confréries présentes, cette année 45 !

Le Conseil d'Administration s'est déroulé dans la grande salle.

Une précision importante : lors d'un vote du Bureau de l'Ambassade du Centre Solange a obtenu 2 voix et Edmond 0 voix, donc plus élu à cette Ambassade et par ricochet du Conseil Français. Certainement un soubresaut de l'Assemblée d'AVON en 2015. Mais pour être plus sérieux ils ont été proposé pour des postes de suppléants, la rigolade n'est pas interdite...

Dans la foulée, Edmond a créé l'Académie du Centre Val de Loire. Aussitôt 12 confréries ont adhéré, certainement plus maintenant.

(Voir le compte-rendu du Secrétaire du Conseil Français en date du 22 mai)

La prochaine Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries aura lieu à Tourcoing le 16 mars 2019 lors du Festival des Géants.

Jean Paul Basset précise que pour l'organisation de nos Assemblées Générales, chaque Confrérie a droit à une voix et la Confrérie peut désigner n'importe quel adhérent, à condition que celui ci soit inscrit pour cette journée. En plus Jean Paul précise que s'il y a des remarques à faire à ce sujet c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Fin de réunion à 12 heures 15 minutes.

Le secrétaire

confrac44@gmail.com

Jean Paul Basset

06 08 58 61 96